

Le rapporteur spécial des Nations Unies demande instamment l'accélération des progrès pour les populations autochtones de la Russie

Le rapporteur spécial des Nations Unies sur les peuples autochtones a salué le mardi 24 août 2010 les "étapes importantes" faites par le Gouvernement de la Fédération de Russie en vue de protéger les droits des peuples autochtones du pays, tout en notant que *"de nombreux peuples autochtones en Russie continuent de se heurter à des obstacles multiples à la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux, en particulier dans certaines régions."*

James Anaya, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, a fait ces commentaires lors du lancement d'un rapport sur une précédente visite à la Fédération de Russie. Il a souligné que *"une attention continue et ciblée est nécessaire afin d'accélérer une évolution positive, y compris dans des domaines tels que le développement économique, l'éducation et la langue, et de la santé"*, et a souligné que *"les indicateurs de développement humain montrent que les peuples autochtones encore souvent réussissent moins bien que d'autres secteurs de la société."*

L'expert de l'ONU a félicité le Gouvernement de la Fédération de Russie pour son l'engagement d'améliorer les conditions de vie des peuples autochtones, la promotion de leurs cultures et la participation au processus décisionnel et l'élaboration d'une politique globale qui traite des peuples autochtones. Néanmoins, a-t-il dit, la mise en œuvre des lois existantes qui garantissent les droits des communautés autochtones - aux niveaux fédéral et régional - *"reste un défi qui doit être résolu."*

Le rapport, qui sera présenté au Conseil des droits de l'homme en Septembre 2010, soulève des préoccupations particulières sur les droits des peuples autochtones à la terre et des ressources naturelles et la nécessité de s'assurer que les lois concernant ces questions sont pleinement et systématiquement mises en œuvre dans toute la Russie. Le rapport souligne également la nécessité pour les peuples autochtones à être assurée une représentation politique adéquate aux niveaux municipal, régional et fédéral de gouvernement. *«Le droit des personnes autochtones à la consultation dans les décisions qui les concernent doivent être pleinement respectés»*, indique le rapport.

Dans son rapport, Anaya note que *"Après la chute du communisme, et la transition vers une économie de marché, les peuples autochtones étaient dans une situation particulièrement vulnérable ... incapables de concevoir ou de définir leur nouveau rôle dans une atmosphère radicale de changement politique et économique. De nombreuses communautés autochtones ont été victimes des difficultés extrêmes avec pour certains proches d'atteindre le bord de l'extinction pendant cette période, tandis que le chômage, la pauvreté et l'alcoolisme ont grimpé."* Selon Anaya, en dépit des progrès positifs importants pour beaucoup, certaines communautés font toujours face à des problèmes profondément enracinés.

Dans son rapport, le Rapporteur spécial constate aujourd'hui qu' un certain nombre de peuples autochtones ont accès à l'éducation formelle et aux services de santé et sont en mesure de poursuivre des activités économiques traditionnelles telles que l'élevage des rennes, et de bénéficier de programmes qui font avancer leur préservation de la culture et le développement économique et social .

Toutefois, afin de veiller à ce que l'engagement de la Fédération de Russie aux principes des droits, et que les repères politiques spécifiques sont réalisés pour tous les peuples autochtones dans toute la Russie, ces pratiques positives doivent être poursuivies et étendues.

Le rapport comprend un certain nombre de recommandations spécifiques visant à améliorer la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones en Russie. En particulier, le Rapporteur spécial prie instamment le gouvernement à soutenir pleinement les dispositions de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, une référence internationale importante pour le développement des politiques gouvernementales et l'action concernant les peuples autochtones.

Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones a visité la Fédération de Russie entre 4 et 16 Octobre 2009 pour examiner la situation des peuples autochtones, en particulier ceux des groupes reconnus par la Fédération de Russie "à effectif réduit des peuples autochtones" (c. à d. contenant les groupes de moins de 50.000 personnes). Le Rapporteur spécial a rencontré les autorités gouvernementales au niveau fédéral et régional, les représentants et les membres des communautés autochtones et les organisations à Moscou et dans les régions de Khanty-Mansiysk, Krasnoïarsk et Khabarovsk. Dans chaque région, il a effectué un certain nombre de visites sur le terrain pour rencontrer les membres des communautés autochtones vivant dans les localités éloignées ou des habitations isolées.

24 aout 2010

Source:

